

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDTREIZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 24 - 28 août 1981)EXPOSE NATIONAL - NOUVELLE-CALEDONIESYNTHESE DES OPERATIONS DE RECHERCHE ET DE  
DEVELOPPEMENT CONCERNANT LA PECHE THONIERE  
DANS LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVERESUME

Depuis 1977 diverses études ont été menées en Nouvelle-Calédonie par l'ORSTOM et la CPS afin d'étudier les ressources en thonidés et en appât vivant destiné aux canneurs.

La CPS dans le cadre du programme "bonite" a effectué une campagne de prospection en été 1977-1978. Celle-ci, destinée aux marquages des bonites, comprenait aussi des pêches d'appât vivant.

En février 1979, l'ORSTOM lançait un programme de radiométrie infra-rouge aéroportée et de prospections thonières. Cette opération avait pour but de collecter des données sur la présence de thonidés et sur les zones favorables à leur concentration.

Afin de permettre un développement de la pêche à la canne, une étude des stocks d'appât vivant a été entreprise par l'ORSTOM à partir de mars 1980. Aujourd'hui, huit campagnes de prospection ont permis de visiter 47 sites et de mettre en évidence une variation saisonnière dans les rendements et dans la présence des principales espèces.

Diverses études portent aussi sur les bonites juvéniles, les statistiques de pêches et la synthèse de données pouvant être utiles aux pêcheurs.

A la suite de la création en 1978 de la zone économique exclusive de Nouvelle-Calédonie, des accords de pêche ont été signés avec le Japon et une compagnie américaine : la STARKIST. Les pêches japonaises, à la canne, ont donné des résultats très satisfaisants (8 à 9 t/jour de présence sur la zone en moyenne).

Les essais de senne tournante ne sont pas suffisants pour conclure quant à l'efficacité de cette méthode mais, malgré quelques difficultés, il semble possible de l'utiliser en Nouvelle-Calédonie moyennant quelques adaptations du matériel et des techniques aux conditions de pêche locale.

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

TREIZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 24 - 28 août 1981)

EXPOSE NATIONAL - NOUVELLE-CALEDONIE

SYNTHESE DES OPERATIONS DE RECHERCHE ET DE  
DEVELOPPEMENT CONCERNANT LE PECHE THONIERE  
DANS LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVE

La présence de thonidés autour de la Nouvelle-Calédonie est connue depuis longtemps. Dès 1956, des campagnes de pêche à la traîne de l'ORSTOM III mettaient en évidence la présence, tout au long de l'année, de bonites et de thons à nageoires jaunes le long du récif.

Des palangriers pêchaient dans les eaux de Nouvelle-Calédonie depuis 1962 et les taiwanais depuis 1967, mais dans les deux cas l'effort de pêche s'est progressivement réduit jusqu'en 1978, date de la création de la zone économique.

La pêche des thonidés de surface a commencé à s'installer en 1970, avec une petite flottille bonitière tahitienne. Celle-ci toujours en activité, suffit à saturer le marché local.

Le développement de la pêche à la canne nécessitant de l'appât vivant, le Japan Marine Research Center effectue une campagne de prospection en été 1972-73 dont les résultats seront très satisfaisants.

Les canneurs japonais commencent alors à fréquenter la zone économique et ils pêchent 330 t. en 1975 avec un rendement de 6 t/j. et 1500 t. en 1977 avec un rendement de 6,9 t/j.

Afin de préciser ces résultats encourageants, plusieurs programmes de recherche sont en cours, ou verront le jour prochainement, à la C.P.S. et à l'ORSTOM.

I/ - RECHERCHES EN COURS

1°) Programme "bonite" de la C.P.S

Il est bon de rappeler les résultats obtenus par le programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites dans la zone de Nouvelle-Calédonie.

La campagne de prospection a eu lieu en Décembre 1977 et janvier 1978. Elle comprenait la recherche de l'appât et la pêche des thonidés.

- Appât vivant: 40 pêches furent réalisées dans neuf sites différents. Le rendement moyen fut de 125 kgs/pêche et les principales espèces furent les anchois (stolephorus sp.), les sprats (Spratelloides gracilis) et les sardines (Herklotsichthys punctatus).

Malgré des rendements satisfaisants, peu de sites étaient reconnus favorables à l'utilisation du "bouki-ami", sans doute à cause de la grande taille du filet utilisé qui nécessitait des fonds de 23 mètres.

- Thonidés : la prospection a eu lieu sur les côtes Est et Ouest, mais la nécessité de pêcher de l'appât toutes les nuits a limité le rayon d'action du navire. Les conditions de pêche ont été meilleures sur la côte Est que sur la côte Ouest.

Le nombre de mattes aperçues par heure de recherche a été plus grand en Nouvelle-Calédonie (0,72) qu'aux Salomons (0,63) et qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée (0,45), mais dans l'ensemble leur taille semblait plus petite.

Au total 10 272 poissons furent marqués, ce qui était très satisfaisant. Compte tenu de la possibilité de pêcher l'appât dans des zones peu profondes à l'aide de techniques adaptées, une exploitation de thonidés à partir de la Nouvelle-Calédonie est désormais envisageable.

2°) Radiométrie aérienne : dans le cadre d'une convention entre le Territoire de Nouvelle-Calédonie et l'ORSTOM, un programme de prospection thonière et de radiométrie infra-rouge aéroportée a débuté en février 1979.

Au cours de la première année 494 heures de vol ont été effectuées sur les zones économiques de Nouvelle-Calédonie, du Vanuatu et de Wallis et Futuna.

En Nouvelle-Calédonie de nombreux gradients thermiques ont été observés. En particulier en juin-juillet 1979, un front thermique important, associé à la présence de thonidés, a été décrit grâce à une collaboration étroite entre l'avion et les bateaux océanographiques.

D'autres structures hydrologiques ont été révélées, principalement une remontée d'eaux froides dans le Sud-Est de l'Île des Pins, vraisemblablement en liaison avec la bathymétrie et les effets d'îles.

D'autre part, la présence de thonidés tout au long de l'année a été confirmée.

Pendant la deuxième année (avril 80- avril 81) 493 heures de vol ont été effectuées. Les résultats de cette période ne sont pas encore publiés.

### 3°) Programme ORSTOM d'évaluation des stocks d'appât thonier en Nouvelle-Calédonie

La capture des thons à la canne à l'appât vivant est une technique très utilisée dans le Pacifique Tropical Ouest. Moins coûteuse à mettre en oeuvre que la senne tournante, elle peut devenir une perspective de développement du Territoire.

Il est donc nécessaire de connaître l'état des stocks d'appât vivant, celui-ci pouvant être un facteur limitant de la pêche à la canne.

L'ORSTOM a donc été chargé par le Territoire d'un programme de recherche dont les principaux objectifs sont les suivants :

- Recherche de l'appât et des sites de pêche
- Identification des espèces
- étude de rendement et de leurs variations saisonnières
- analyse des paramètres biologiques des principales espèces

La dynamique des stocks d'appâts ne pourra s'envisager que dans le cadre du suivi d'une flottille de canneurs.

Depuis mars 1980, huit campagnes de pêche de quinze jours ont eu lieu autour de la Nouvelle-Calédonie et 47 sites ont été visités.

Les rendements par pêche varient de quelques kilogrammes à 300 kgs avec une moyenne de 72 kgs et présentent un maximum en février-mars et un minimum en novembre. Il est à noter que les plus forts rendements correspondent à l'un des pics de présence des bonites en Nouvelle-Calédonie.

La sardine Herklotschthys punctatus est l'espèce la plus répandue et représente 36% des prises puis suivent la sardine Sardinella sirm (24%) le prêtre Pranesus pinguis (11,7%), les anchois Stolephorus heterolebus et S. indicus (12%) et les sprats Spratelloides sp et Dussumeria acuta (6%). Toutes ces espèces fournissent un appât de bonne qualité.

4°) Synthèse thonière : à la demande des professionnels, l'ORSTOM a entrepris en 1979, sur une convention avec la Marine Marchande, la rédaction d'un ouvrage de synthèse concernant toutes les données sur le Pacifique Tropical pouvant être utiles aux pêcheurs : biologie des thonidés, description des pêcheries existantes, campagnes de prospection, hydrologie données météorologiques.

Ce document est actuellement en cours d'édition.

5°) Bonites juvéniles trouvées dans les contenus stomacaux de bonites adultes

(Collaboration ORSTOM-C.P.S.) : des analyses de contenus stomacaux de bonites pêchées dans le cadre du programme "bonite" CPS ont été réalisées en vue d'étudier la phase juvénile des bonites et les relations entre prédateur et proie. Les contenus stomacaux de 5956 bonites ont été examinés : 4,2% contenaient des thonidés juvéniles et 3,3% des bonites juvéniles dont la taille variait de 2 à 14 cm.

L'abondance relative des bonites juvéniles semble plus grande à proximité des grandes masses de terre : Papouasie-Nouvelle-Guinée - Samoa-Occidental, Nouvelle-Calédonie, Fiji et Vanuatu.

L'indice de cannibalisme est plus élevé chez les grandes bonites (70cm) que chez les petites (30 cm).

6°) Statistiques de pêche :

Une étude ORSTOM est en cours sur les germons pêchés en mers de Corail et de Tasman par les palangriers formosans débarquant à Santo (Vanuatu).

7°) Projets : l'ORSTOM et la CPS envisagent l'étude de l'environnement des thonidés de surface : relation entre les conditions hydrologiques (principalement la salinité) et les thons.

Ceci sera réalisé à partir des données du programme hydroclimat de l'ORSTOM.

- essais de radeaux artificiels pour l'agrégation des thonidés.

II/-/ LES ACCORDS DE PECHE

A la suite de la création en février 1978 de la zone économique exclusive autour de la Nouvelle-Calédonie, des accords de pêches ont été conclus avec le Japon qui pêchait déjà dans cette zone et la compagnie américaine STARKIST qui voulait y faire des essais.

1°) Les accords franco-japonais

Le premier accord date du 20 juillet 1979 et porte sur une durée de neuf mois. Moyennant une redevance forfaitaire le Japon pouvait envoyer 70 navires et pêcher 3375 tonnes.

Douze bateaux seulement (sur 58 licences effectivement délivrées) sont venus pêcher entre le 13 novembre 1979 et le 18 mars 1980. Les captures se sont élevées à environ 3200 tonnes pour un rendement moyen de 9,6 t. par jour de présence sur la zone (de 3 à 18 t/j. suivant les bateaux).

Cet accord a été renouvelé pour la période du 20 avril 1980 au 19 juillet 1981. Le quota autorisé est de 7250 t. pour 95 bateaux.

Pendant cette période, la zone économique a été peu fréquentée : 8 bateaux ont pêché 827 t. avec un rendement qui reste très satisfaisant (8,2 t./j.)

De nouvelles négociations vont s'ouvrir avec le Japon en vue de conclure un accord pour la saison 1981-1982.

2°) Accord STARKIST-TERRITOIRE de la Nouvelle-Calédonie

Le 20 mai 1980, un protocole d'accord a été signé par le Territoire et la société américaine STARKISTFOOD, celle-ci devant effectuer des opérations expérimentales de pêche à la senne tournante.

En mai-juin 1980, 4 bateaux ont commencé les essais. Seuls deux d'entre eux ont pêché du poisson : 90 t. pour le FRONTIER et 170 t. pour l'ISLAND PRINCESS.

De grosses difficultés de capture du poisson sont apparues : le poisson instable plonge très rapidement quand il est encerclé et passe sous la senne. Il semblerait que l'utilisation de sennes plus hautes et ayant plus de flou ainsi que d'appât vivant pour fixer la matre pourrait donner des résultats intéressants.

En avril-mai 1981, le FRONTIER qui avait modifié sa senne a pêché 165 t. dans la zone des CHESTERFIELD et le VOYAGER, pour son premier essai, a pêché 120 t. dans le Nord Ouest de la zone économique.

Il semble donc que la pêche à la senne tournante soit possible dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie mais d'autres essais seront nécessaires pour expérimenter d'autres techniques d'utilisation (sennes différentes, utilisation d'appât vivant, radeaux ancrés).

**CONCLUSION**PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Les résultats des études scientifiques laissent à penser qu'il existe en Nouvelle-Calédonie des ressources importantes en thonidés qui pourraient être exploitées au moins pendant une partie de l'année (été austral) l'appât vivant ne devant pas être un facteur limitant pour la pêche à la canne.

Les résultats des pêches japonaises d'Avril 1979 à juillet 1981 ont été très bons pendant l'été (novembre à mars) et les rendements obtenus (de 8 à 9 t./jour de présence sur la zone) permettent d'envisager sérieusement l'installation de canneurs en Nouvelle-Calédonie.

Les essais de pêche à la senne tournante sont encore très fragmentaires et s'ils n'ont pas été vraiment concluants, il semble néanmoins possible de pratiquer cette pêche en Nouvelle-Calédonie moyennant quelques adaptations du matériel et des techniques.

Il convient enfin de rappeler que par sa situation géographique la Nouvelle-Calédonie se place entre deux zones de pêche à la senne qui sont la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il est donc tout-à-fait envisageable que des bateaux fassent une campagne de pêche en Nouvelle-Calédonie entre deux campagnes en Nouvelle-Zélande et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Bien sur le développement d'une pêcherie basée à Nouméa passe par la réalisation d'infrastructures adéquates. A ce propos, un projet de zone portuaire réservée à la pêche (100 m. de quai à la côte-8m, entrepôts frigorifiques) ainsi qu'un élévateur à bateaux sont à l'étude par le Territoire.

---